

Michel COLINET

DÉPARTEMENT DES ARDENNES

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

Elections Législatives

DU 18 NOVEMBRE 1962

Electrices ! Electeurs !

Grâce à vos suffrages, je suis devenu, voici quatre ans, votre représentant à l'Assemblée Nationale.

J'ai ressenti tout l'honneur et toute la responsabilité de ce mandat. Aimant l'indépendance et la liberté, m'élevant au-dessus des querelles d'hommes ou de partis, j'ai toujours cherché à imprégner mes idées et mes décisions de justice et d'équité dans un large esprit de tolérance et de compréhension.

Nouveau venu sur la scène politique, je ressentais alors avec de nombreux Français et surtout les jeunes de ma génération, la nécessité d'adapter les structures de l'Etat aux exigences de la vie moderne. Le Général de Gaulle jouissait dans le pays d'une autorité et d'un prestige tels qu'il était impensable de ne pas lui faire confiance pour prendre la barre, garantir nos libertés essentielles et donner à la France la solution des grands problèmes de notre époque : affaire algérienne, décolonisation, défense de l'Occident, rétablissement financier, expansion économique, améliorations sociales, avenir des jeunes, etc..., aussi, j'ai choisi le Général de Gaulle. J'ai ensuite condamné la personnalisation progressive du régime, je me suis dressé, avec la majorité du parlement, pour l'aboutissement des légitimes revendications agricoles, je me suis opposé au projet d'une force de frappe nationale, projet déraisonnable et ruineux à mon sens.

Mais sur **l'essentiel,** sans être un inconditionnel et parce qu'il est Président de la République, je l'ai aidé. A plusieurs reprises j'ai pris parti sans hésiter pour l'Etat et la Loi contre les aventures sans issue, militaires ou autres.

Je l'ai fait. Je ne le regrette pas. Je recommencerai si vous me gardez votre confiance.

Et voici, il y a quelques jours, qu'un nouveau conflit est né entre le Chef de l'Etat et le Parlement. Tout a été dit à ce sujet avant et depuis. Ceux qui ont voté oui et ceux qui ont voté non, ont, pour la plupart regretté cette épreuve. Les premiers ont eu peur, du vide car on les en a menacé, du retour aux mauvaises habitudes du passé car on le leur a fait craindre. Ils ont voulu aussi, certainement, marquer une reconnaissance pour l'œuvre indiscutable de redressement national.

Sans joie, mais par fidélité à la mission que vous m'avez confiée en 1958, soucieux de n'être ni partisan, ni servile, par respect de la Loi supérieure qu'est la Constitution garante de nos libertés j'étais parmi les seconds.

La sincérité des uns et des autres est sans doute égale. Puissent-ils ces hommes et ces femmes se retrouver bientôt pour bâtir un avenir qui semble incertain.

Cet avenir ne sera assuré qui si nous savons réussir dans quatre domaines essentiels :

I. Faire l'Europe en renforçant les institutions communautaires.

a) **économiques** pour un Marché Commun plus complet et plus efficace.

b) **de défense** en intégrant notre Défense Nationale dans une Communauté Européenne (C.E.D.).



Claude BEROARD

c) **nucléaires** en associant les efforts de tous nos partenaires européens pour la très coûteuse, mais indispensable recherche atomique (Euratom).

d) **politiques** jusqu'à la mise en place d'institutions politiques supranationales douées d'un réel pouvoir.

II. Faire une République moderne dont le Président sera effectivement le Chef et sera peut être élu au suffrage universel direct, mais à condition : que la forme Républicaine de l'Etat demeure, que la stabilité politique soit assurée, que les trois pouvoirs soient séparés et équilibrés, que les libertés essentielles soient garanties (liberté de conscience, liberté individuelle, liberté d'expression, **liberté d'enseignement**, liberté d'entreprise...).

III. Assurer l'expansion économique indispensable au salut d'un Pays. Son invocation est très à la mode, mais sa réalité doit être un fait. C'est par là que la France accroîtra son bien-être intérieur et son indépendance dans la compétition internationale.

Un effort très sensible et très particulier doit être poursuivi en faveur de l'Agriculture. Le retard est immense. La tâche est commencée. La législature finissante a voté des textes importants quant aux réformes de structure, à l'organisation des marchés, à l'enseignement, à la protection sociale des paysans. Leur effet tarde à se faire sentir et le freinage habituel continue sur la **revalorisation des prix** à la production.

Il faut continuer l'œuvre entreprise. L'Agriculture française veut être **à parité** avec les autres activités sociales. Trop longtemps oublié, le paysan s'est fâché. Qui oserait le blâmer ? Qui hésiterait à le défendre ?

Toutes les Entreprises libres industrielles et commerciales doivent trouver dans cette expansion, leur sécurité et l'épanouissement nécessaire au plein emploi de demain.

IV. Développer le progrès social où tout ce qui a été fait reste en-deça des souhaits et des promesses et peut-être des possibilités (revalorisation et indexation des prestations familiales — rapport constant des pensions — équivalence des régimes de Sécurité Sociale — amélioration des retraites — réforme fondamentale de l'enseignement — formation technique et professionnelle — développement de la construction). Toutes ces tâches ne sauraient aboutir et être efficaces que dans la stabilité monétaire et celle-ci dépend avant tout de l'équilibre budgétaire du Pays. Si d'incontestables dispositions ont été prises, dans ce sens, il y a quatre ans et ont permis un redressement économique et financier, il ne faudrait pas compromettre les fruits des sacrifices consentis par la nation tout entière si pour payer « la grandeur » il fallait revenir à l'inflation.

Voilà les grandes lignes d'un programme auquel devra travailler le Parlement de demain. Soyez assuré de mon action persévérante et vigilante pour leur réalisation et pour faire valoir l'apport et réclamer **la part des Ardennes** dans cette œuvre nationale.

Soyez assurés, aussi, de mon désir de continuer d'être au milieu de vous, celui que vous consultez ou dont vous demandez l'appui pour résoudre vos problèmes ou faire aboutir vos justes revendications. Je l'ai fait, je le ferai si vous me renouvelez votre confiance, pour tous et pour chacun, sans sectarisme et sans discrimination, car je souhaite, par-dessus tout, l'union des Français, l'union de mes compatriotes. A l'âge de la bombe H qui peut en un instant anéantir un continent, la fraternité, la concorde ne sont plus des vertus mais des nécessités.

VOTEZ POUR

Michel COLINET

DÉPUTÉ SORTANT

CANDIDAT INDÉPENDANT

Suppléant éventuel :

Claude BEROARD

Maire d'Aubigny-les-Pothées

ANCIAUX-CHARLEVILLE